



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 17 février 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
11 février 2024	
DATE D’AFFICHAGE	
21 FEV. 2025	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 18 FEV. 2025 et publication du 18 FEV. 2025 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le **dix-sept** février, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le onze février deux mille vingt-cinq** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK et Sylvain GIRARDIN.

Absents avec excuse (pouvoir) :

Didier DUPIN donne pouvoir à Patrick DUCROS
Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN
Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à Fabienne STALARS
Roseline TRAMBOUZE donne pouvoir à Christine VALADE
Lucie ROCH donne pouvoir à Katy VAZQUEZ DUDEK

Secrétaire de séance : Christine VALADE

OBJET : 2025-006 : Débat d'Orientations Budgétaires

M. le Maire introduit la séance en rappelant la démarche qui conduit au budget prévisionnel.

Tout d'abord il y a eu un recensement des besoins et projets souhaitables auprès des services, et de l'ensemble de l'exécutif tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement. Chaque adjoint a proposé des lignes budgétaires. La commission finances s'est ensuite réunie pour étudier toutes ces demandes et proposer des montants pour chaque ligne budgétaire. Enfin ce débat d'orientation budgétaire pour hiérarchiser et classer les projets.

M. le Maire donne la parole à Mme VALADE, Adjointe aux finances.

Mme VALADE explique que le Conseil Municipal est appelé à débattre sur les orientations budgétaires pour 2025. Elle informe que les chiffres présentés en commission finances le 3 février dernier ont évolué. En effet, des recettes concernant les fiscalités ont été enregistrées en

doublon, ce qui a généré des résultats erronés sur le compte financier unique.

Mme VALADE présente les différents documents travaillés en commission finances.

Tout d'abord, le **compte financier unique 2024** pour la clôture de l'exercice budgétaire 2024 : il en ressort un excédent définitif de 479 483.29 euros. Le Conseil Municipal ne formule aucune remarque.

Ensuite, l'Adjointe présente la **section de fonctionnement (dépenses et recettes)** : elle a fait l'objet d'un travail important en commission finances qui a revu les chiffres, au vu du réalisé 2024. Les recettes les plus importantes restent les impôts locaux et l'attribution de compensation. A l'heure actuelle, la commune n'a pas d'information quant aux dotations à percevoir en 2025.

La participation employeur concernant la prévoyance est revue à la hausse, elle passera donc de 10 euros à 15 euros.

Le Conseil Municipal ne formule aucune remarque.

Mme VALADE poursuit avec la **section d'investissement (dépenses et recettes)**. Le Conseil Municipal ne formule aucune remarque concernant les recettes.

En revanche, les dépenses d'investissement sont revues en détail de manière à prioriser et à voir ce qui peut / doit être supprimé ou diminué pour avoir un budget équilibré. Sont donc évoqués comme projets à rediscuter ou à supprimer notamment la défense incendie, la signalétique dans le bourg (montants qui seront à diminuer), une table d'orientation et la démolition du balcon arrière de la mairie (projets reportés).

Madame VALADE informe qu'il serait sage de ne pas recourir à un emprunt cette année. Il est donc possible d'envisager un emprunt d'équilibre d'environ 100 000 €.

Ensuite, Mme VALADE aborde les **propositions de subventions pour 2025**, qui ont déjà été travaillées en commission finances. Des informations complémentaires sont apportées concernant les demandes de subventions des Amis de la Forêt et du FC Perreux. Ces propositions n'appellent pas de remarque supplémentaire du Conseil Municipal.

Elle ajoute qu'une ligne budgétaire pour les subventions exceptionnelles sera ouverte pour les associations qui auraient soit des difficultés financières soit un projet à réaliser.

Enfin, un dernier point est évoqué : **l'état de la dette**, l'annuité d'emprunt est de 216 107.53 €. Un point sera fait sur les emprunts en

cours et leurs échéances lors du prochain Conseil Municipal.

Cette présentation n'appelle pas de remarque supplémentaire, si ce n'est que les chiffres vont être revus suite au présent débat pour le vote du Budget Primitif qui aura lieu le 24 mars prochain.

Mme VALADE explique que les taux de contributions directes n'ont pas augmenté depuis 2008. Deux simulations ont été faites en augmentant les taux d'1 point et de 2 points. Ce point sera débattu lors du prochain conseil. Les bases des impôts locaux, après avoir progressé trois années de suite de plus de 3%, seront revalorisées de 1.7 % en 2025. Un taux plus faible qui s'explique par le ralentissement de l'inflation.

Monsieur DUMAS demande si la commune a la connaissance du taux d'endettement par habitant. Cette donnée sera donnée lors du prochain Conseil Municipal.

Madame VALADE informe que les tarifs pour les locations, les encarts publicitaires dans le bulletin ont été revus lors de la commission finances et ne feront pas l'objet d'une augmentation cette année.

Suite au présent Débat d'Orientations Budgétaires, qui ne donne pas lieu à un vote, Mme VALADE conclut en précisant que le projet de budget sera donc revu car il nécessite de nouvelles réflexions et des ajustements.

Où cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour cette année 2025.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 18 février 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Christine VALADE